

Résolution présentée par la délégation du

Barbade

Thème: Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne: La réduction de la consommation de viande

L'Assemblée Générale,

- | | |
|------------|---|
| Alarmée | par les conséquences climatiques catastrophiques que provoque la consommation excessive de viande. |
| Relevant | la nécessité de réduire la production de viande pour réduire la pression sur l'environnement et le climat. |
| Causant | l'exploitation des sols naturels, la déforestation d'immenses surfaces, le gaspillage d'eau, sachant que pour un kilogramme de poulet il faut 4'300 litres d'eau, pour un kilogramme de viande de porc il faut 6'000 litres d'eau et enfin, pour un kilogramme de viande de boeuf il faut 15'000 litres d'eau. De plus, la production de viande est la première cause de production de gaz à effet de serre mondiale, en effet elle produit plus de gaz à effet de serre que le trafic routier et aérien. Pour finir, près de 40 pour cent de la production de céréales sert à nourrir ces élevages, cette production vouée à l'alimentation du bétail pourrait nourrir plus de trois milliard et demi d'êtres humains. |
| constatant | qu'une mesure efficace pour contrôler la production de n'importe quel bien est d'instaurer une taxe. |
| encourage | les pays à limiter considérablement la production de viande en établissant une taxe pour les producteurs et vendeurs. |

Le texte français fait foi